

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 SEPTEMBRE 2014

Le 02 septembre 2014 à 20h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Dominique DROUET, Maire.

Etaient présents : Patrick BREBION, Laurent COEURET, Christelle COLAS, René COSNARD, Joël DEROUIN, Françoise FORGEARD, Peggy MALABRY, Sébastien MORTIER, Sonia QUENTIN

Etait absent excusé : Denis MORTIER

Date de convocation : 27 août 2014

Date d'affichage des décisions : 08 septembre 2014

René COSNARD a été élu secrétaire

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2014

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 16 juillet 2014 est approuvé à l'unanimité.

1. TARIF COMMUNAUX 2015

Le conseil municipal décide de réviser les différents tarifs pour l'année 2015, à savoir :

SALLE DES FETES	Commune	Hors commune
Réunion	45,00 €	45,00 €
Vin d'honneur	75,00 €	75,00 €
Journée	140,00 €	205,00 €
Week-end	200,00 €	335,00 €
Journée supplémentaire	65,00 €	65,00 €
Forfait chauffage / jour du 15/10 au 31/03	20,00 €	20,00 €
Forfait bac ordures ménagères	10,00 €	10,00 €
Caution	250,00 €	250,00 €
Location 1 table + 2 bancs	1,00 €	1,00 €

PHOTOCOPIES, FAX	Particuliers	Associations
A4 Recto Noir et blanc	0,10 €	0,05 €
A4 Recto Couleur	0,20 €	0,10 €
A3 Recto Noir et blanc	0,20 €	0,10 €
A3 Recto Couleur	0,40 €	0,20 €
Fax (feuille à l'unité)	0,20 €	0,10 €
Planche d'étiquettes	0,50 €	0,50 €

CONCESSIONS CIMETIERE	Commune	Hors Commune
50 ans	100,00 €	200,00 €
30 ans	70,00 €	140,00 €
Cavurne 30 ans	70,00 €	140,00 €
Arrivé d'une urne	Gratuit	Gratuit

ASSAINISSEMENT	
Le m3	1,03 € H.T.
Abonnement réseau	82,00 € H.T.
Taxe raccordement	836,12 € H.T.

TERRAINS	
Parcelles A257, 258	140,00 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, valide ces tarifs pour l'année 2015.

2. LOYER LOGEMENT COMMUNAL RUE DES ECOLES

Mr le Maire porte à la connaissance du conseil municipal qu'il convient de revoir le montant du loyer pour le logement communal rue des écoles.

Suite aux travaux de rénovation en cours, et à l'installation d'un chauffage individuel, il n'y aura plus lieu de facturer les charges de chauffage de 82,50 €

Le nouveau montant du loyer au 1^{er} septembre sera donc de 355,35 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, valide le montant du loyer du logement communal rue des écoles à 355,35 € et note la suppression des charges à compter du 1^{er} septembre 2014.

D'autre part, Mr le maire informe le Conseil Municipal que les travaux de rénovation du logement ont commencé le 1er septembre.

3. LOCATION PARCELLES A257, A258 ET B64

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de location pour les parcelles A257 et A258 arrive à sa fin en novembre et qu'il convient de le renouveler.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide de renouveler le contrat de location de ces parcelles à Mr COCHON moyennant un tarif de 140 € pour l'année 2015 payable au 1^{er} novembre 2014, à charge pour lui d'entretenir soigneusement ledit terrain.

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que le bail de location de la parcelle B64 (parking en face de la mairie) arrive à échéance le 31 décembre 2014 et demande s'il convient de contacter le propriétaire pour son renouvellement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide d'adresser un courrier au propriétaire de la parcelle B64 pour le renouvellement du contrat de location et pour en connaître le tarif.

4. COMMISSION REVISION DE LA LISTE ELECTORALE

Mr le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier reçu de la Préfecture au sujet du choix d'un délégué et d'un suppléant de l'administration pour mettre en place la commission de révision de la liste électorale.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de proposer Mme Dominique BOURNEUF et Mme Catherine BREBION.

5. TRAITE TRANSATLANTIQUE

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier de la mairie d'Allonnes courant mai concernant les négociations qui ont lieu actuellement entre l'Union Européenne et les Etats-Unis d'Amérique à propos du traité transatlantique.

L'accent de ce courrier est mis sur l'absence de communication et la non transparence qui entoure l'élaboration de ce traité et sur le souhait de faire voter une motion au sein des Conseils Municipaux pour obtenir un débat national.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de prendre la délibération suivante :

Vœu à propos du traité transatlantique

Le 14 juin 2013, la Commission Européenne a obtenu mandat de la part de tous les Etats membres pour négocier avec les Etats-Unis d'Amérique le Transatlantic Free Trade Area (TAFTA) aussi appelé TTIP (Transatlantic Trade and Investment Partnership ou Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement)

Les élus de Maisoncelles, réunis en conseil municipal ce mardi 2 septembre 2014, dénoncent un accord commercial conclu dans le plus grand secret par les Etats membres de l'U.E. dont les conséquences sont d'une gravité certaine contre la démocratie, contre le modèle social français et les normes environnementales, sanitaires, culturelles et intellectuelles qui protègent nos concitoyens, demandent la diffusion publique immédiate de l'ensemble des textes relatifs aux négociations du Traité, notamment la publication du mandat de négociation que la Commission Européenne s'est elle-même donnée en secret et jusque là classé « diffusion restreinte », ainsi que de toutes les expertises produites par chacun des ministères sur les conséquences d'un tel marché transatlantique, demandent au gouvernement français qu'il exige un moratoire sur les négociations engagées pour le grand marché transatlantique, réclament l'ouverture d'un débat national sur l'ensemble des accords de libre-échange impliquant la pleine participation des collectivités territoriales, des organisations syndicales et associatives, des organisations socioprofessionnelles et des populations.

6. ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE – MOTION DE SOUTIEN

Mr le Maire a reçu un courrier de l'Association des Maires de France l'informant de son action menée auprès des pouvoirs publics sur l'impact de la baisse des dotations de l'Etat.
L'AMF souhaite impliquer les Conseils Municipaux dans sa démarche et demande le vote d'une motion de soutien.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes, sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les enjeux de notre société.

Le Conseil Municipal estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes.

Pour ces raisons, le Conseil Municipal de Maisoncelles soutient les demandes de l'AMF à savoir, le réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat, l'arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense, et la réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

7. SMIRGEOMES

Mr le Maire informe le Conseil Municipal, que suite au courrier reçu du SMIRGEOMES concernant la proposition de collecte bi-mensuelle des ordures ménagères, il a demandé à Mr ODEAU, Président du SMIRGEOMES, de participer au conseil municipal d'octobre afin qu'il puisse apporter des précisions sur ce sujet.

8. STATION D'EPURATION

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un cahier des charges concernant l'entretien de la station d'épuration et du bac dégraisseur de la salle polyvalent a été demandé à quatre entreprises.

C'est le devis SARL ASSAINI72 qui a été retenu pour un montant TTC de 1.586,40 et comprenant le curage du réseau, nettoyage du poste de relèvement, pompage et nettoyage des installations de la station, écrémage en surface des 2 silos, le transfert des déchets en station agréée et le nettoyage du bac à graisse. L'intervention doit avoir lieu le 5 septembre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, valide le devis ASSAINI72.

9. QUESTIONS DIVERSES

Relais assistantes maternelles : Amélie BESNARD, animatrice du relais de Bouloire souhaite présenter ce nouveau service de la Communauté de Communes au Conseil Municipal. Rendez-vous est pris le 10 septembre à 14h.

Sacs jaunes : Mr le Maire évoque le problème du dépôt des sacs jaunes pour la collecte au 7 rue du val de Loir, bloquant parfois l'accès à la cave de ce logement. Un courrier va être adressé aux intéressés, demandant de déposer les sacs smirgeomes en face, près de l'église.

Entretien des chemins : prévu le samedi 13 septembre entre les Maisonnets et le Grand Chalumeau, la Blottière, sur le chemin n°12 à la hauteur du Haut Bois et du Petit Marchais, la Closerie et Maison Neuve.

La séance est levée à 22h10